Automne 2016

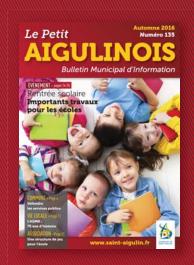
Le Petit

Numéro 135

AIGULINOIS

Bulletin Municipal d'Information





Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas,

contactez le service information au : 05.46.04.80.16 Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la mairie : www.saint-aigulin.fr ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.

En fonction des impératifs communaux, (délai, espaces disponibles, etc.) le rédacteur en chef se réserve le droit de modifier, raccourcir, ou ne pas publier, les textes qui lui

Parution du prochain numéro : Fin janvier 2017



Et une Et deux Et trois rentrées!

Pour la troisième rentrée consécutive, il me revient donc la tâche d'introduire notre bulletin municipal.

C'est - je l'espère - sous le signe d'une bonne humeur que vous avez repris le chemin du travail, de l'école ou encore du quotidien et de son lot de petites habitudes...

Peut être aurez vous en chemin remarqué les travaux réalisés cet été sur notre commune?

Une nouvelle toiture pour le foyer municipal d'abord, un abribus ensuite pour nos enfants de maternelle afin de les protéger les jours de pluie.

Si vous avez accompagné vos enfants sur le chemin des salles de classe, vous aurez remarqué le changement de couleurs sur les murs de ces grands couloirs ou encore cette nouvelle structure de jeux implantée dans la cour de l'école élémentaire financée par l'association des parents d'élèves qui peuvent être fiers du travail réalisé en ces deux années d'activité.

Si vous n'avez pas encore vu, vous aurez peut être entendu vos enfants de maternelle se réjouissant de l'insonorisation acoustique de la cantine qui apaisera leurs oreilles

Pour cette troisième rentrée, nous continuerons d'accompagner les équipes d'employés communaux et les intervenants externes chargés de l'encadrement de nos enfants pendant les temps d'activités périscolaire (TAP), que nous remercions pour le travail réalisé au quotidien et l'énergie déployée au bien être de nos enfants. Le mot "rentrée" va souvent de pair avec les nouvelles recrues qui ont rejoint les équipes en place et que nous saluons : Delphine Métreau (atelier Informatique) et Youlie Marcou (activités sportives) pour l'élémentaire, Pascale Gagnère, Raphaëlle Jaffrain (loisirs créatifs) et Charlotte Prévost (danse) pour la maternelle.

Nous souhaitons également la bienvenue aux instituteurs - Arthur OUGIER & Elodie HUMEAU (remplaçante de Claire LUXEN) nommés pour cette rentrée 2016-2017 au sein de l'élémentaire.

Nous n'oublions pas le nouveau Service Civique Universel qui rejoindra prochainement l'équipe de l'élémentaire pour accompagner les équipes enseignantes et municipales en place dans la continuité du travail réalisé par Kathleen Desage l'année dernière, à qui nous souhaitons une belle continuation.

Enfin peut-être aurez vous eu la curiosité d'aller consulter le site Internet de notre commune ? Si ce n'est pas déjà le cas, nous vous invitons à le faire afin que vous nous donniez votre avis.

Une rentrée chargée donc de belles initiatives et de beaux projets dont nous sommes fiers là où d'autres s'obstinent à vouloir fermer des gendarmeries et des trésoreries ce que nous combattons depuis des mois maintenant pour faire entendre nos droits et leur rappeler le sens de l'expression « service public » et du mot « proximité » lorsqu'on vit à l'extrême sud d'un département...

Une rentrée qui va de pair avec les remerciements que nous adressons à nos employés municipaux qui ont relevé les défis des timings à respecter pour que tout soit prêt en temps et en heure.

Ce numéro reviendra en détail sur tous ces sujets qui ont marqué cet été 2016 qui vous apporterons - nous l'espérons - toute la satisfaction nécessaire pour aborder ce dernier trimestre de l'année de bonne augure.

Bonne rentrée à tous!

Anne DRIBAULT Adjointe au Maire

Directeur de la publication : Alain Chiron

Rédaction : Dany Cellier

Comité de lecture : Anne Dribault, Suzanne Dufourcq, Nadia Lambert, Hélène Legendre, Audrey Mesplede

Maguette, mise en page et impression : Studio KEVART - Saint-Aigulin

Photos: Pascal Quévarec (couverture), Dany Cellier - Mairie S.A.

Dépôt légal : n°1217 à parution

>Sommaire

n°135

Automne 2016

04 - Dans notre commune

Défendre un Service Public Républicain

Communiqué: ANAH

Information élection: Inscription ou changement

d'adresse sur les listes electorales

Le nouveau visage du site Internet de notre commune ...

Un point sur les travaux pendant la période estivale

Résumé des Conseils municipaux :

- Séance du 6 juillet 2016

Brèves : Cabinet de kinesitherapie

Le RAID

11 - La vie locale

L'ADMR: 70 ans d'histoire

Nouveau : Location de matériel BTP

Eurochestries: Une orchestration somptueuse Réussite du 5^{ème} Salon des loisirs créatifs 39ème édition : La Foire des Célibataires

L'U.S.A.S Football à l'honneur

L'école élémentaire La Maternelle

16 - La vie associative

Club Abécédaire Passion

ADN 21

Tennis club

ARHSA: Grande sortie annuelle à Poitiers

Alliance Saint-Aigulinoise, toujours en action

Club de Natation

Karaté Club: A vos kimonos!

Yoga & Pilates

Association Les Enfants de l'école Jean Ferrat

Pas et Galop en Saintonge boisée

Amicale des Pêcheurs Les P'tites Canailles

Comité des fêtes et Inter associations

23 - Vie pratique

Administration / Vie pratique / Numéros utiles

24 - Agenda

Sortir / Lotos / Etat civil / Les messes



Vos élus vous reçoivent ...

PERMANENCES DU MAIRE:

Alain CHIRON

Le jeudi de 10h à 12h sur rendez-vous au 05.46.04.80.16

PERMANENCES sur rendez-vous **DES ADJOINTS**

- Michel VEUILLE au **06.21.65.58.21**
- Brigitte QUANTIN au 06.07.63.70.99
- Christophe BONNIN au **06.71.90.73.94**
- Anne DRIBAULT au 06.18.49.95.05
- Jean-Pierre GOUZILH au **06.12.60.23.56**

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- Dany CELLIER au 06.83.05.91.48
- Patrice PELET au 06.84.16.17.21

Ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Fermée le samedi

Courrier:

Mairie de Saint-Aigulin 1 rue Victor Hugo 17360 SAINT-AÏGULIN Tél.: 05.46.04.80.16

Fax: 05.46.04.88.13

Courriel:

st.aigulin@mairie17.com

Visitez nos sites, www.saint-aigulin.fr et www.saintaigulin2020.fr

8 Horaires

MÉDIATHÈQUE : Les mardi, mercredi et vendredi : De 10h à 12h et de 14h30 à 17h30 Le jeudi et le samedi : de 10h à 12h **Tél. : 05.46.04.35.78**

Fax: 05.46.70.03.56

mediatheque@saint-aigulin.fr



Défendre un Service Public Républicain

Ce n'est pas un pléonasme mais l'idée d'assurer un minimum d'égalité des droits sur le territoire.

Comme vous avez pu le lire dans la presse ces dernières semaines, nous sommes engagés dans une grande bataille afin de conserver sur notre territoire, nos services publics : La Gendarmerie et la Trésorerie menacées de fermeture.

L'accès aux services publics est un aspect déterminant de la politique d'aménagement du territoire qui ne peut être sacrifié.

Les territoires ruraux sont une richesse pour notre pays, non seulement en termes d'espaces, de qualité de vie mais également en termes de développement économique et de vie sociale.

Trésorerie

Ces fermetures sont lourdes de conséquences pour les usagers, les trésoreries sont compétentes pour le recouvrement des impôts, et offrent aux particuliers un accueil fiscal de proximité, mais elles sont aussi très importantes pour les communes dont elles gèrent les budgets et la comptabilité.

Depuis 2002, quelques 400 trésoreries, plus particulièrement dans les zones rurales ont fermé.

Gendarmerie

En janvier dernier nous avons reçu en mairie de Saint Aigulin, le responsable du Groupement de la Charente Maritime venu nous annoncer la réorganisation qu'il envisage pour l'ex Canton de Montguyon.

Actuellement nos gendarmeries de Saint Aigulin et Montguyon sont en communauté de Brigade (COB) ; il souhaite fusionner les deux structures en Brigades autonome de territoire (BAT).

Un seul site, plus fonctionnel, plus rapide en temps d'intervention selon leurs arguments.

Pour cela nous devons, nous collectivité, construire une nouvelle structure, où ?, sur quelle commune ?, comment la financer (coût : environ trois millions d'euros) ?

Nos voisins de La Roche-Chalais sont aussi en communauté de Brigade : vont-ils aussi subir cette réorganisation, laissant un bassin de vie sans présence de force de sécurité, un couloir ouvert à la délinquance qui gagne à présent les zones rurales ?



Depuis combien de temps les élus se plaignent-ils d'une trop faible présence de gendarmes dans les circonscriptions la nuit ? Ce n'est pas faute d'envie des gendarmes mais faute de moyens, manque cruel d'effectif pour assurer leurs missions dans de parfaites conditions de sécurité, patrouilles raccourcies par manque d'essence ou de véhicules, ordinateurs vieillissants, casernes en très mauvais état (logements insalubres!), etc....

Le maintien en état des brigades de gendarmerie n'est plus financé, cette pratique met en péril le fonctionnement même de nos forces de sécurité.

L'état se désengage.

L'état doit concilier proximité et efficacité.

Cette réorganisation arrive peu de temps après la création des nouveaux cantons, certains ne manqueront pas d'y voir une relation de cause à effet. Regrouper, réorganiser est un processus sans fin qui se fait systématiquement au détriment de la qualité du service rendu, sans pour autant réduire, quoi qu'on en dise, les coûts directs ou indirects.

On ne peut pas déshumaniser le service public sur nos territoires pour des raisons budgétaires.

Le service public a un coût qu'il faut assumer si l'on veut maintenir une égalité entre les citoyens et leur permettre de vivre en milieu rural. L'état en est le garant.

Communiqué

Pour le Financement ANAH des propriétaires " modestes " et les travaux d'économie d'énergie:

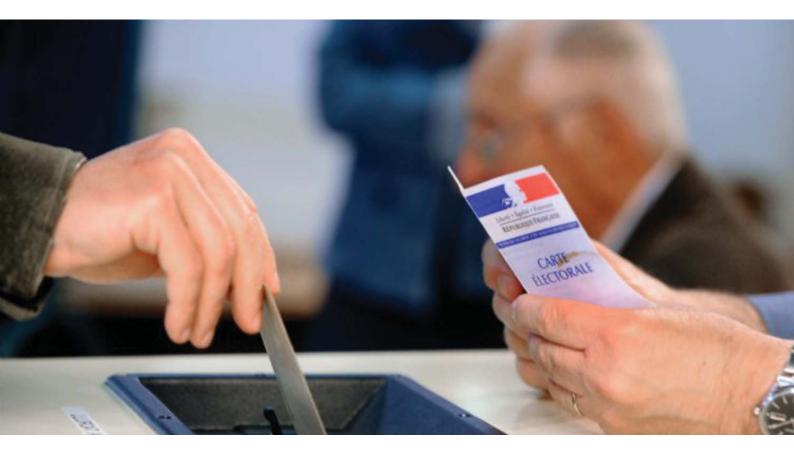
Renseignements auprès de la Mairie au 05.46.04.80.16





dans notre commune

Information élection : Inscription ou changement d'adresse sur les listes electorales



A votre arrivée sur la Commune, vous devez vous présenter à la Mairie de votre nouveau domicile pour votre inscription :

L'inscription sur les listes électorales est **obligatoire** pour tout Français âgé de 18 ans et jouissant pleinement de ses droits civiques.

L'inscription doit intervenir **avant le 31 décembre** de l'année civile pour pouvoir voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant le 31 décembre de l'année civile et ceux qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1er janvier et le 28 février (inscription d'office suite au recensement citoyen)

Documents nécessaires pour une inscription :

- document cerfa n° 12669*01 de demande d'inscription (disponible en Mairie)



- pièce d'identité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois aux noms et prénoms du demandeur (facture EDF, GDF, téléphone, etc.)

Vous déménagez sur la même Commune, vous devez vous présenter à la Mairie pour votre changement d'adresse avant le 31 décembre de l'année en cours.

Documents nécessaires à votre changement d'adresse sur la même Commune :

- document cerfa n°12669*01 de demande de changement d'adresse (disponible en Mairie)
- pièce d'identité
- justificatif de domicile daté de moins de 3 mois aux noms et prénoms du demandeur (facture EDF, GDF, téléphone etc.)

ATTENTION: TRES IMPORTANT

Toutes les personnes ayant emménagé sur la Commune sont priées de se présenter à la Mairie avant le 31 décembre 2016. Sinon ils ne recevront pas leur nouvelle carte d'électeur pour les élections présidentielles de 2017.

La radiation résulte d'une information par l'Insee à l'ancienne commune. Ce n'est pas l'électeur qui en prend l'initiative.



Le nouveau visage du site Internet de notre commune ...

Parmi les objectifs identifiés par la commission communication - composée d'élus et de représentants d'associations (ASA et inter-associations) - la question de la refonte du site Internet de Saint-Aigulin était devenue nécessaire.

Nécessaire pour mettre à la disposition des internautes désireux de nous découvrir et principalement des habitants de notre commune, des informations pratiques ayant un lien direct avec notre quotidien (vie municipale, vie économique, vie associative, vie sportive et culturelle).

Un nouveau site Internet donc pour donner à Saint-Aigulin, l'image d'une commune tournée vers l'avenir tout en affirmant les valeurs auxquelles nous sommes attachés.

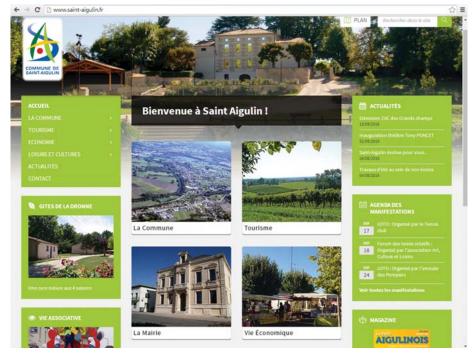
Nous espérons que vous prendrez le temps d'aller consulter cette nouvelle vitrine accessible par tous depuis la même adresse : www.saint-aigulin.fr

Nous sommes encore dans une phase de transition où des mises à jour seront nécessaires grâce aux informations que vous serez en mesure de nous faire remonter (erreurs de numéros, complément d'information sur l'objet de votre activité, illustration de votre activité/association...).

Bien que géré et administré par l'équipe municipale, ce support – vous l'aurez compris – ne pourra pas vivre sans vous manifestations afin de les intégrer au site?

Une seule adresse : **communication@saint-aigulin.fr** Envoyez nous : la date, l'heure, le thème de la manifestation organisée, mais aussi le nom de la personne en charge de l'organisation ainsi que son numéro de téléphone, le tout agrémenté d'une photo ou de l'affiche correspondante, si nécessaire.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que la commune et son représentant légal ne pourront être tenus responsables dans le cas de présentation, de



Message à l'attention des auto-entrepreneurs, artisans, commerçants et professions libérales :

Le site Internet dispose d'un moteur de recherche permettant à chaque internaute de trouver les informations pratiques dont il a besoin pour rentrer en contact avec votre activité professionnelle et/ou votre association.

Pour compléter, préciser et/ou modifier les informations mises en ligne vous concernant (photo illustratrice, coordonnées, horaires d'ouverture...), une seule adresse : communication@saint-aigulin.fr

Nous nous chargerons de mettre à jour les espaces qui vous sont réservés.

Message à l'attention des Associations :

Envie de nous communiquer les dates de vos prochaines

diffusion d'informations partiellement ou entièrement erronées ou encore d'informations manquantes.

Il appartient à chaque force vive référencée sur le site de vérifier les informations la concernant et d'adresser tout commentaire ou toute demande à l'adresse **communication@saint-aigulin.fr** étant précisé que seront exclus :

- Toute mention non conforme à la loi (interdiction d'incitation à la haine raciale, à la discrimination, à la violence, etc ...),
- Le prosélytisme (ex. : mise en avant d'un parti politique ou d'une religion).
- Les attaques personnelles et/ou propos diffamatoires, agressifs ou provocateurs...

Bonne navigation!

ENVIE DE NOUS DONNER VOTRE AVIS ?

Parce que ce support est aussi le votre, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, questions destinées à faire évoluer le support via le formulaire du site disponible dans la rubrique contact.

Un point sur les travaux pendant la période estivale

Voirie

- Le 2^{ème} tronçon de la VC7 Trotte Chèvre au creux de Giraud a été fait en juillet.
- L'aménagement d'une voie CR5 au village des Herveux est en cours.
- 3 km de fossés ont été recalibrés et nettoyés pendant la période sèche

Parlons des travaux compensatoires sur la Départementale 730 ; depuis la route de Cosson jusqu'à la sortie de la commune ... tous les usagers et les riverains ont subi des désagréments et des gènes indépendants de notre volonté.

Ces travaux, entièrement financés par le groupe VINCI au travers d'EUROVIA ont été proposés au Département qui nous a donné priorité (DDTM) au vu des gros dégâts sur la chaussée causés par la noria des poids lourds pendant plus de 3 ans ... La fin du calvaire est proche ...



Écoles

D'importants travaux de peinture ont été effectués dans les deux établissements scolaires : Insonorisation du réfectoire de la maternelle et mise en place d'un abri bus, ainsi que des travaux de maintenance et d'entretien annuels ... plomberie, nettoyage, vérifications diverses, peinture des lignes sur les plateaux sportifs.





Nous avons monté et mis en place avec l'aide de quelques adhérents de l'association « Les Enfants de l'école Jean Ferrat » une structure de jeu offerte par cette dernière. Elle sera fonctionnel après la visite de la commission de sécurité.



La toiture du Foyer Municipal a été refaite en harmonie avec la cantine scolaire.

La réception des travaux de réhabilitation du théâtre Tony Poncet par le groupe de visite de la commission de sécurité de la sous-préfecture a été réalisée le 30 septembre.



Séance du 6 juillet 2016

Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie

Objet : Projet de dissolution du Syndicat des Communes du Canton de Montguyon

Vu l'arrêté du Préfet de Charente-Maritime du 13 juin 2016, et l'arrêté modificatif du 17 juin 2016, proposant la dissolution du Syndicat de Communes du Canton de Montguyon ;

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, prévoyant une procédure visant à arrêter définitivement les nouveaux périmètres des EPCI;

Vu la présentation du schéma de coopération intercommunale du département de la Charente-Maritime ;

Et, comme suite:

A la délibération du Syndicat des Communes du Canton de Montguyon du 21 octobre 2015 refusant la dissolution ;

Aux délibérations des Communes membres unanimes refusant cette dissolution, transmises en Préfecture entre le 04 novembre et le 03 décembre 2015 :

Aux conclusions des réunions du Syndicat qui s'en sont suivies, et notamment celle du 10 juin 2016 à Montguyon présidée par François BASTERE, délégué par le Président Francis SAVIN;

Le Conseil Municipal de Saint-Aigulin, considérant que :

- Les décisions de fermeture de la Gendarmerie de Saint-Aigulin et de réalisation d'une nouvelle Gendarmerie à Montguyon, confirmées par courrier du Préfet de Région, ainsi que le projet de fermeture de la Trésorerie de Saint-Aigulin, n'ont été précédés d'aucune réunion de concertation sur la faisabilité et les conséquences ;
- Le maintien d'une Gendarmerie est indispensable dans le Sud du Département, compte tenu de la configuration géographique et sociologique du bassin de vie ;
- Les services de Gendarmerie des départements limitrophes ne sauraient apporter une solution par défaut, compte tenu des zones géographiques de compétences des juridictions qui respectent les limites administratives départementales ;
- Aucune commune du secteur d'intervention de la Gendarmerie ne peut porter seule un projet de construction de la Gendarmerie ;
- La Communauté de Communes de Haute-Saintonge n'a pas de compétence pour porter un tel projet et n'est pas disposée à l'acquérir, compte tenu des situations existantes avec les autres gendarmeries présentes sur son vaste territoire ;

- Le maintien et la gestion de l'Office de Tourisme, ainsi que l'ensemble des projets touristiques développés et en projet, sont portés par le Syndicat des Communes du Canton de Montguyon ;
- Le maintien de la Trésorerie est indispensable sur le territoire constitué par les communes de l'ancien Canton de Montguyon, compte tenu de la zone géographique concernée, de la configuration géographique et sociologique du bassin de vie ;
- Les membres du Syndicat des Communes du Canton de Montguyon, réunis le 10 juin 2016, ont émis un avis favorable pour que celui-ci porte le projet de Gendarmerie, sous réserve des modifications statutaires nécessaires ;
- Les membres du Syndicat des Communes du Canton de Montguyon, réunis le 10 juin 2016, ont émis un avis favorable pour le maintien des services de la Trésorerie sur le territoire de l'ancien Canton de Montguyon, sous réserve des modifications statutaires nécessaires ;
- De plus, les Communes du Syndicat du Canton de Montguyon se sont engagées dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Projet Educatif de Territoire, d'un Projet Educatif Local et d'un Contrat Enfance Jeunesse, en lien avec la CAF et le Conseil Départemental de Charente-Maritime;
- Enfin, considérant que les services publics d'Etat ne sauraient quitter un territoire rural qui souffre déjà de la désertification dans bon nombre de services, publics ou privés, pour lesquels les élus locaux se battent quotidiennement afin de maintenir aux administrés une qualité de vie et des services de proximité;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Emet un avis défavorable à la dissolution du Syndicat de communes du Canton de Montguyon afin que celui-ci porte

- Le projet de construction et d'entretien de la future Gendarmerie
- Le projet de regroupement de la Trésorerie
- Le projet Educatif de Territoire, le Projet Educatif Local et le Contrat Enfance Jeunesse
- La gestion de l'Office de Tourisme

Et tout autre projet de développement du bassin de vie des communes de l'ex Canton de Montguyon ne pouvant être porté par la Communauté de Communes de Haute Saintonge ou les communes seules, après modifications statutaires nécessaires à ces objectifs.

Séance du 6 juillet 2016 (suite)



Objet : Règlementation de l'occupation du domaine public communal

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment ses articles L.2122-1 à L.2122-4 relatifs aux règles générales d'occupation du domaine public;

Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 02 juillet 2015, réglementant l'accueil des commerces non sédentaires (camions outillage) sur le domaine public, et fixant une redevance d'un montant de 50 € par demi-journée d'installation ;

Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 02 juillet 2015, réglementant l'accueil des cirques et spectacles itinérants sur le domaine public, et fixant une redevance de 100 € pour une installation d'une durée inférieure à trois jours, 200 € pour une installation d'une durée inférieure à une semaine ;

Considérant l'autorisation de déballage des marchandises des commerces et d'installation de mobilier en terrasse de bars et restaurants, qui permet d'utiliser l'espace public que constitue les trottoirs dans la limite de la surface correspondant à la devanture de l'établissement, en respectant les

règles de passage des piétons et les règles de circulation routière ;

Considérant l'accroissement des demandes d'utilisation du domaine public à des fins privées et commerciales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Décide que les espaces publics suivants sont mis exclusivement à la disposition des associations Loi 1901 :

- Place de la Victoire et Place de Verdun
- Place Paul Boisvert
- Théâtre de Verdure et Square Daniel Daviaud
- Complexe sportif

Décide que toute activité commerciale privée qui ne serait pas couverte par l'organisation d'une manifestation associative (marchés hebdomadaires et mensuels, marchés nocturnes, brocantes, manifestations festives, sportives et culturelles...) ne sera pas autorisée.

Mandate Monsieur le Maire à l'effet de mettre en œuvre et de faire appliquer cette réglementation.

Objet : Finances : Tarifs du Restaurant scolaire pour l'année 2016 - 2017

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune achète les repas pour les écoles au collège.

Le prix de vente d'un repas était fixé jusqu'à présent à 2,10 €.

Lors du dernier conseil d'administration, et considérant le fonctionnement antérieur déficitaire, une augmentation a été décidée, fixant le nouveau tarif à 2,20 euros par repas, ce qui représente une augmentation de la dépense pour la commune d'environ 5%.

M. le Maire rappelle également au Conseil que la fourniture des repas aux écoles par le collège est régie par convention entre le Conseil Départemental, le Collège et la Commune. Cette convention prévoit, en plus des tarifs, la mise à disposition de deux agents communaux pour aider à la préparation des repas, à raison de 24 heures par semaine au total. Elle prévoit également que le transport des containers aller et retour est à la charge de la Commune.

Enfin, M. le Maire rappelle que le point d'indice de rémunération des fonctionnaires a été revalorisé. Cette augmentation interviendra en deux étapes :



0,6% au 1^{er} juillet 2016 et 0,6% au 1^{er}février 2017. Pour l'année scolaire 2016-2017, et au regard de ces éléments, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer une augmentation des tarifs de 4 %, et de fixer les tarifs comme suit :

Ecole Elémentaire : 2,70 € par repas Ecole Maternelle : 2,40 € par repas Famille d'au moins 3 enfants

(Elémentaire ou Maternelle) : 2,15 € par repas

Employés communaux,

Aides Educateurs: 3,75 € par repas **Enseignants – autres**: 4,25 € par repas



Séance du 6 juillet 2016 (suite)

Objet : Marché public : choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux d'aménagement du réseau d'eaux pluviales Zone des Grands Champs

Les travaux de réalisation du réseau d'eaux pluviales de la Zone des Grands Champs sont prévus au budget annexe Lotissement les Grands Champs pour l'année 2016.

Lors de la consultation des entreprises, trois critères ont été définis dans le règlement de consultation : Prix des prestations, Valeur technique de l'offre, Délai d'exécution.

Quatre entreprises ont répondu à la consultation. L'analyse de M. Barraud, géomètre-expert, donne les résultats suivants :

Proposition financiere des entreprises : MONTANT H.T. des TRAVAUX

SADE	102 605,00 €	SEC TP	106 476,00 €
BASTERE Frères	109 629,95 €	CASTELLO	73 175,00 €

ENTREPRISE	Note prix des prestations	Note valeur technique de l'offre	Note délai d'exécution	Note total	Classement
SADE	7,13	6,00	4,00	17,13	2
BASTERE Frères	6,68	4,35	4,00	15,03	4
SEC TP	6,87	5,70	4,00	16,57	3
CASTELLO	10	6,00	4,00	20	1

Au regard de cette analyse, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de l'entreprise CASTELLO, et de mandate le Maire à l'effet de signer les documents qui s'y rapportent.

Brèves

Cabinet de kinesitherapie



Nous souhaitons la bienvenue à M. Xavier BIGOT, Masseur, Kinésithérapeute, installé avec Mlle Andréa SZANTO au 3 Rue Victor Hugo à Saint-Aigulin.

Tenant compte de la nombreuse patientèle de notre territoire, le cabinet développe son offre de service avec l'arrivée de Xavier BIGOT : une nouvelle spécialité s'offre à vous au sein du cabinet : l'ostéopathie.

Le RAID

L'association LE RAID (Rassemblement Associatif pour Inventer Demain) ouvre ses portes en face de la mairie au 2 rue Victor Hugo, au rez-de-chaussée.

Tous les samedis matin, de 9h30 à 12h30.

Vous y trouverez :

- Une friperie, des ateliers créatifs pour enfants et adultes, de la décoration, vaisselles, des meubles récupérés et valorisés ou vendus en l'état à petits prix.
- Une boutique cadeaux
- Des conférences sur différentes thématiques.

L'association fonctionne grâce aux dons et avec la déchetterie de Saint-Aigulin pour réintroduire les encombrants sur le circuit.

Le but : limiter les déchets et vous proposer de beaux articles à petits prix.

L'agenda des ateliers sera affiché sur la vitrine face à l'école sinon n'hésitez pas à consulter le blog.

Pour plus de renseignements : Amélie au 06.85.26.02.70 http://leraid.canalblog.com/ Facebook : LE RAID

L'ADMR: 70 ans d'histoire



Que d'évolution depuis 1946, la première association ADMR Charente-Maritime voyait le jour à MATHA en octobre 1946 et s'appelait « Association des aides familiales ».

Dernièrement, la fédération ADMR de Charente-Maritime lors de son assemblée générale, fêtait les 70 ans de l'ADMR dans notre département et des salariées représentant notre association locale de Saint-Martin-d'Ary / Saint-Aigulin ont été conviées à cette journée. Placées sur la bonne humeur, les rencontres inter-associations furent une totale réussite.

Aujourd'hui, l'ADMR c'est 3 350 associations sur l'ensemble du territoire national, regroupant plus de 110 000 bénévoles et 107 500 salariés et 703 000 clients adhérents.

Notre association locale exerce son activité sur plusieurs communes (anciennement les cantons de Montguyon et Montlieu). Toujours proche des clients bénéficiaires et, pour les salariées pour lesquels elle offre un emploi stable. Les missions des associations locales sont de servir, de promouvoir l'autonomie des bénéficiaires, et de créer des emplois de proximités. Le soutien indéfectible de l'ensemble des élus est pour nous un encouragement pour aller de l'avant.

Aujourd'hui, notre association ADMR Saintonge-Sud emploie 45 salariées et sert 300 clients, grâce à notre proximité nous pouvons répondre aux besoins dans le respect du choix de vies des personnes aidées, bénévoles et salariées conjuguent leurs talents au service de tous.

Notre présence avec le système de téléalarme FILIEN/ADMR installé par des bénévoles rassure les personnes aidées et leur entourage et, permet aux familles d'avoir un interlocuteur de proximité.

Un appel au bénévolat est ici lancé. Nous faisons des visites régulièrement au domicile de nos clients soit pour une simple rencontre de soutien soit pour actualiser les besoins des personnes aidées. Les missions des bénévoles sont multiples et enrichissantes sur les rapports humains. Des formations conviviales sont organisées auprès de la fédération de Saintes, des rencontres et des échanges permettent de mieux appréhender les contacts auprès des personnes aidées et des salariées.

Vous voulez participer à la vie locale de votre commune, vous investir selon votre disponibilité, donner un peu de votre temps pour écouter des personnes souvent seules et isolées, venez nous rejoindre.

INFOS

Association ADMR de SAINTONGE SUD 26 route de Royan 17270 ST MARTIN D'ARY

Tél: 05 46 04 45 97

Mail: saintongesud@fede17.admr.org

> Nouveau

Location de matériel de BTP

Mini pelle, dumper, chariot télescopique, compresseur, plaque vibrante, bétonnière et plus...

Uniquement sur rendez-vous

SARL Richard MARTIN - 17360 Saint-Aigulin - Tél : 06 47 14 83 61

Mail: trishmrtn@gmail.com

12

Eurochestries:Une orchestration somptueuse



Dans le cadre du 27ème Festival international Eurochestries, l'église Saint-Fort était comble le 3 Août pour le concert de l'Orchestre symphonique du lycée musical de Tallinn* (Estonie), sous la baguette énergique du jeune chef Kaspar Mänd.

L'orchestre symphonique Georg Ots de la ville de Tallinn est un ensemble au répertoire, riche et varié, qui comprend des œuvres classiques mais aussi des pièces plus contemporaines.

Les nombreux spectateurs furent rapidement emballés par la diversité et l'interprétation des morceaux.

En effet, au programme se succédaient des titres comme le Concerto n° 3 pour Cor de Mozart, le « Jardin féerique » de la suite « Ma Mère l'Oye » de Ravel, le célèbre Carmen Suite n° 1... des morceaux pour instruments où l'on a pu apprécier la dextérité des saxophonistes, des trompettistes ou encore des percussionnistes.

C'était magnifique de sentir la puissance de la musique et de voir l'effet qu'elle a sur les gens.

À l'issue du Concert organisé par l'association Art, Culture et Loisirs, une agréable surprise attendait les musiciens. En effet, la municipalité, représentée par M. le Maire, Alain Chiron, a offert le verre de l'amitié.



* Capitale de l'Estonie, la ville de Tallinn fut capitale européenne de la culture en 2011. Les quartiers de la vieille ville sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Forte de ses 400 000 habitants, la cité compte de nombreux théâtres et formations musicales. Dont l'orchestre symphonique Georg Ots dirigé depuis 2013 par Kaspar Mänd, également chef d'orchestre de l'Opéra national d'Estonie

Réussite du 5^{ème} Salon des loisirs créatifs



Devant le succès rencontré l'année dernière, l'association Art, culture et loisirs a organisé le 18 septembre, son 5eme Forum des loisirs créatifs. L'exposition, très éclectique, a permis de révéler des talents cachés.

En effet, dès 8h, les exposants ont pris possession du foyer municipal pour présenter leurs nombreuses créations. Un festival de bijoux, pâte décorative, serviettage, sacs à main, tricots, broderie, photos en relief, peintures, Perles, dentelle au fuseau, scrapbooking; de l'anglais "scrap" (morceau, bout, reste) et "book" (livre). Technique créative qui consiste à intégrer des photos sur un décor personnalisé et original

Ce concept original de forum, qui allie à la fois la vente d'articles de loisirs créatifs, l'exposition, la démonstration et l'initiation a réuni beaucoup de visiteurs.

L'exposition était de qualité et a fait l'admiration des visiteurs, suscitant même la curiosité sur les détails de création

Mais comment expliquer les raisons d'un tel succès ?

Tout d'abord, ce sont des activités qui procurent du plaisir, de la fierté, la sensation de créer quelque chose d'unique mais aussi de personnaliser son environnement ou encore de laisser libre cours à son imagination. C'est également une source de revenus pour certains, qui n'hésitent pas à vendre leurs créations

Nous avons toujours entendu dire que pour la réussite d'un forum (ou salon) quel qu'il soit, il faut compter 6 éditions, garder la même date et le même lieu, ne pas relâcher son effort, rechercher des innovations.

Nous sommes donc sur la bonne voie du succès. Toutes les conditions sont réunies ... et notre volonté de réussir est sans faille

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, le troisième dimanche de septembre (17 septembre 2017) et les années suivantes.

Notre réussite sera la vôtre alors nous invitons toutes les personnes intéressées par ce forum, que ce soit pour exposer, pour suggérer une évolution, ou comme simple visiteur, contacter la présidente :

Dany Cellier - mcdany@free.fr

Un grand bravo à tous les bénévoles sans qui ce forum ne pourrait avoir lieu, ce qui démontre que dans cette société où l'on parle de plus en plus d'individualisme, il y a encore des élans de solidarité pour atteindre des objectifs dans le partage et l'amitié.

Le monde des loisirs créatif est merveilleux lorsqu'il est si bien partagé! Grand, merci à vous.

La Foire des Célibataires





C'est avec le soleil qu'a eu lieu la 39ème édition de la Foire des Célibataires.

Cette année, la nouvelle organisation de la foire a eu lieu sur 3 jours. Le vendredi soir, la soirée a débuté par une représentation des majorettes, puis Karine a chanté Édith Piaf et Laurent Peyrac a chanté Claude François, en même temps pour le plaisir de tous les célibataires a eu lieu un bal Disco offert par la disco-mobile "Le Feeling".

Samedi, la soirée a débuté par un duo charmant Coquelicot et Alexandre Chassagnac qui ont mis le feu à la scène puis un groupe de 14 artistes : musiciens (sur une scène de 6m de haut), chanteurs et danseurs de la compagnie Patrice Péricard nous ont présenté un magnifique spectacle haut en couleur. Ils nous ont fait passer, au fil des "Chansons du Soleil", des années 70 à nos jours. À 21h, les célibataires ont dansé au bal Disco de la disco-mobile "Le Feeling".

Le dimanche, la journée était consacrée à nos célibataires

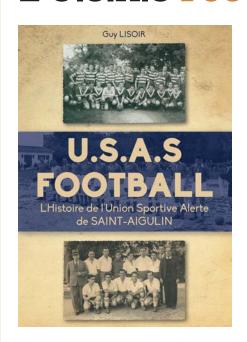
et à leurs rencontres. Le matin, une randonnée gourmande accompagnée d'ânes était proposé à une centaine de personnes qui ont participé dans la bonne humeur. Après avoir déjeuné tous ensemble autour d'une grande table, nos célibataires ont valsé, malgré la chaleur, au bal musette.

Ces 3 jours très chauds ont été un succès, merci à nos sponsors qui nous ont aidés financièrement et merci aux différentes Mairies (Saint-Aigulin, Montguyon, La Roche-Chalais, Cercoux, Saint Martin d'Ary) qui ont mis à notre disposition matériel et/ou employés municipaux, principalement la Mairie de Saint-Aigulin, sans laquelle rien n'aurait été possible.

Mille mercis aussi à nos bénévoles qui se sont donnés à fond pendant ces 3 jours mais aussi lors des préparatifs, du montage et du démontage.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

L'U.S.A.S Football à l'honneur



L'école de foot conviait parents et enfants à son traditionnel buffet froid. M. MOULINIER Mikael et M. DELMAS Mathieu ont fait une journée retrouvailles pour se rappeler les très bons moments passés au club avec des dirigeants qui les encadraient et tous les joueurs de ces années là. Cette année nous fêtions les cinquante ans du stade sur ce site. L'histoire de L'U.S.A.S FOOTBALL de l'Union Sportive Alerte de Saint Aigulin

qui débute à la fin des années 1930.

Le football à Saint Aigulin: une formidable épopée inscrite dans la mémoire collective du village. Il représente une longue et belle histoire populaire, des générations de sportifs ont porté haut les couleurs du club, jusqu'en Division d'Honneur pendant 9 saisons, mais aussi en Coupe du Centre Ouest et en Coupe de France. Pendant des décennies l'U.S.A.S. a fait le bonheur des passionnés en honorant le football amateur.

La présidente de l'U.S.A.S, Marie Madeleine HERVAUD est heureuse de vous annoncer la parution du livre sur l'histoire du club de football écrit par Guy LISOIR et mis en vente; au club de l'U.S.A.S Football et à la Librairie-Presse "Aux Milles Feuilles" 23 rue Victor Hugo-Saint-Aigulin.

La brochure met en valeur un homme : Ernest Larchevêque, joueur talentueux, il fut également entraîneur, dirigeant et initiateur de la formation des jeunes. Il a permis au club d'écrire de très belles pages du football dans la région.

Les bénéfices réalisés avec la vente de cette publication seront intégralement reversés à l'U.S.A.S football.

L'école élémentaire







La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec une équipe au complet pour accueillir nos 152 élèves, répartis en 6 classes :

- CP avec Mme Hettich
- CP-CE1 avec M. Raynal (et Mme Boiteau, auxiliaire de vie scolaire)
- CE1-CE2 avec Mme Trotet (et Mme Roux-Lachoix le lundi)
- CE2-CM1 avec Mme Luxen puis Mme Humeau
- CM1-CM2 avec M. Ougier
- CM2 avec M.Morisset (et Mme Armani le jeudi)

M. Jullien, titulaire mobile rattaché à notre école, assurera les remplacements des enseignants absents sur notre secteur.

Un service civique est en cours de recrutement pour le projet du journal d'école.

Le Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficultés (RASED du secteur de Montguyon) interviendra dans notre école, grâce à la présence d'enseignantes spécialisées (Mme Priouzeau, Mme Robin, et Mme Raynal) et un psychologue scolaire (M.Vaux).

Mme Grimaud, employée communale, s'occupe du secrétariat, de la garderie du soir, ainsi que de la coordination des activités périscolaires TAP.

La rentrée 2016 voit la mise en place progressive des nouveaux programmes, et un nouveau découpage des cycles :

Cycle 1: la maternelle Cycle 2: CP, CE1 et CE2 Cycle 3: CM1, CM2 et 6ème.

Les enseignants ont prévu de multiples pour cette projets année scolaire: rencontres sportives USEP, concours de lecture des "Incorruptibles", ateliers lors de la Semaine du expositions et Goût, séances de travail à la Médiathèque communale, course solidaire pour Action Contre la Faim, permis vélo avec la Prévention Routière etc...



Ensemble Comme des fières ou fine les sotes Pais des troj-

Cette année, notre école s'est embellie avec la réalisation de fresques murales réalisées par les élèves, soit avec les enseignants, soit avec les animateurs des TAP. De plus, une structure de jeu en bois, avec toboggan et cabanes, a été offerte par l'association des "Enfants de l'école Jean Ferrat" et a pu être installée avant la rentrée grâce adhérents aux l'association et à la participation des services techniques communaux.

Cet été la municipalité a fait réaliser d'importants travaux de peinture: le couloir du haut a ainsi été entièrement repeint dans des couleurs modernes.

Une année scolaire qui commence sous les meilleurs auspices!

Le Directeur, M.MORISSET.



La Maternelle



La rentrée pour les élèves de l'école maternelle s'est effectuée le jeudi 1er septembre 2016. Cette année, l'école accueille 76 élèves répartis sur 3 classes :

La classe des petits de Cynthia Audebert : 27 enfants, La classe des moyens/grands de Charlotte Prévost : 24 enfants, La classe des moyens/grands de Thierry Gonzalvo (Directeur) : 25 enfants.

En juin 2016, les classes ont pu participer à différentes activités.

- Les PS de la classe de Mlle Audebert et les MS-GS de la classe de M. Gonzalvo se sont rendus au pôle nature de la Maison de la Forêt à Montlieu la Garde pour mener des activités de découverte : modelage, atelier natur'art et balade contée,

- Les élèves de MS-GS de Melle Prévost ont mené un travail autour des fruits et légumes avec la découverte de produits frais sur le marché de Montguyon,

- Les enfants de MS et GS ont mené un travail autour des plants de légumes et de plantes aromatiques à la jardinerie à proximité de l'école, et ont effectué une sortie sportive au château de Montguyon.

- Les 2 classes de MS-GS ont eu la chance de participer à des séances piscine.

Une sortie de toute l'école a eu lieu le 4 juillet au stade de St-Aigulin pour faire des petits jeux sportifs. Cette rencontre a été suivie d'un pique-nique.

Thierry Gonzalvo 05.46.04.81.99





Club Abécédaire Passion

Une année se termine avec beaucoup de beaux ouvrages au sein du Club "Abécédaire passion".

Notre assemblée s'est déroulée avec le départ de notre présidente madame Jeanine Roca qui depuis 1996, année de création du club, a assurer avec beaucoup de dévouements, de gentillesse et de nombreux conseils toutes ces années au sein de notre association.

Après délibération, un nouveau bureau est élu :

Présidente d'honneur : Jeanine Roca

Présidente : Annie Jonges Trésorière : Dominique Foucaud Secrétaire : Marie-Claire Rottier

Depuis le 12 septembre, nous vous accueillons, les lundis de 14h à 16h (tous les 15 jours) avec grand plaisir pour des après midi de loisirs, broderies, tricots, crochets etc. venez nombreuses.

Superbe journée au restaurant de notre commune "L'ART DIT VIN" pour le repas de fin d'année de notre club, des papotages et de nombreuses rigolades étaient de la partie, de plus le soleil nous a rendu visite une bonne partie de l'après midi!

Contacts : Annie JONGES 05.46.04.88.32 - 05.46.04.93.04 - 05.46.04.61.49



Sortie du Club le 4 novembre 2016 : Salon des Loisirs Créatifs à Bordeaux, parc des Expositions.

Départ en car place de la Poste de Saint-Aigulin à 9h. Retour en car départ de Bordeaux à 16h30. Les inscriptions devront être rapportées le 26 septembre avec le règlement de 25 € par personne (qui comprend : l'entrée et le car, vos amis sont les bienvenus dans la limite des places disponibles).

Réservations au 05 46 04 88 32



Cette année le jardin du curé a été inauguré, les adhérents ont pu récolter!

Cet automne – hiver une nouvelle préparation du jardin commence pour semer, planter, récolter et déguster. Un jardin pour partager et transmettre aux enfants et aux plus grands.

Tout ça dans la joie et la bonne humeur.

Vous êtes les bienvenus, plus on est nombreux plus on est heureux!

Réunion d'information en Octobre : Contact : Fabrice au 06.77.71.36.57 Page facebook, ADN21 http://adn21.canalblog.com/



Le tournoi du mois de Juillet 2016, une fois de plus, a connu un vif succès sous une chaleur tropical.

Le président M. Sandré a remercié la commune pour les installations sportives, les joueuses et joueurs pour leur particpations.

Merci aux sponsors, M. CHIRON (Maire) et M. SAVIN (Conseil départemental), GammVert, Delamet Industrie, Pharmacie Fort, Au Pêche Gourmand, David Soulet, , U Express, Crédit Agricole et Inter-Marché La Roche-Chalais.

Merci à toute l'équipe qui a participé à l'accueil et au bon déroulement du tournoi.

Merci à Monique, Serge Descombes et Mauricette Sandré pour l'aide à la rénovation des deux anciens

court.

Vainqueur Dames : MATHIEU Nadège 15/1 : finaliste KOLB Jeanne 5/6

Vaingueur Messieurs: LUCONI GARCIA Roberto 5/6: finaliste MOYEN Arnaud 4/6

+ 35 ans : vainqueur : DE ALMEIDA Georges 15/3: finaliste CABANNES Benoît 15/3

Rendez yous:

Ecole de tennis : Inscription à partir du 10 Septembre 2016 au Club house pour la nouvelle saison de 14h à 16h

Championnat par équipes : dates prévues, 06, 13, 20, 27 novembre et le 4 décembre 2016

Pour tous renseignements, appelez le 05.46.04.80.52

ARHSA : Grande sortie annuelle à Poitiers

La grande sortie annuelle, en bus, a eu lieu le vendredi 1° juillet, dans la capitale romane du Poitou.

Après 2h30 de voyage, nous faisons connaissance, au Syndicat d'Initiative, avec notre guide pour la journée. La visite commence d'emblée par le joyau de l'art roman poitevin: Notre Dame la Grande, qui se voulait le pendant de Santa Maria Majore, à Rome. Puis nous suivons Marie-Julie à travers les rues bordées de maisons à pans de bois des XV° et XVI° siècles: rue de la Chaîne, rue des Vieilles Boucheries, rue de la Regratterie... non sans nous être arrêtés à la place de la Liberté où trône depuis 1903 une copie-en réductionde la statue de Bartholdi installée à New-York.

Nous arrivons ainsi à l'Hôtel Fumé, demeure de l'échevin François Fumé (1480-1520), avec sa cour de style gothique flamboyant, qui abrite aujourd'hui encore une partie de la faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Poitiers



La matinée se termine au Palais de Justice, ancien Palais des Ducs d'Aquitaine. Nous ne pouvons visiter que la «salle des Pas Perdus» car des audiences sont en cours. Pas étonnant qu'avec ces proportions, avec ces trois cheminées colossales, elle ait été la grande salle du Palais d'Aliénor d'Aquitaine, au XII° siècle!

Un repas de spécialités régionales apporte une touche supplémentaire à notre approche du patrimoine local: farci poitevin, porc de 7 heures, salade des fruits et broyé du Poitou. Le corps et l'esprit réjouis par ce repas, comme aurait dit Rabelais (qui fut aussi poitevin pendant quelques années), nous repartons avec notre auide en direction de l'Hôtel de Ville tout proche. Construit dans le style Second Empire, il présente un escalier monumental décoré de peintures murales de Puvis de Chavannes. De là, nous descendons par la grand'rue vers la Cathédrale Saint Pierre, édifiée entre les XII et XIV° siècle. Son style, à l'intérieur surtout, hésite donc entre roman et gothique. Notre visite se termine par l'un des plus anciens monuments de Poitiers: le baptistère Saint-Jean. Peut-être bâti sur un édifice gallo-romain, ses parties basses et sa piscine datent de l'époque médiévale. Des fresques du XII° siècle retracent l'histoire d'Hérode et Salomé qui, comme dit le Routard, « finit fort mal pour Saint-Jean Baptiste, patron du lieu».

En une journée bien remplie, notre guide nous a donné avec le sourire une idée des principaux monuments de Poitiers, ville que peu d'entre nous connaissaient.

Pour journées du patrimoine, les nous approfondirons notre connaissance de Jonzac, plus proche de chez nous.

Renseignements: Nicole LAIDET 05 46 04 05 68

AS Tonic

Quelques mots pour dresser le bilan de notre saison sportive 2015/2016 qui s'est achevée lundi 4 juillet.

La soirée a débuté par une toute dernière séance de Zumba, en plein air, animée par Sarah pour qui c'était le tout dernier cours avec l'AS Tonic, après 4 années de collaboration et d'excellents moments de partage. Un grand merci à Sarah pour son investissement au sein de notre association et nous lui souhaitons "bon vent"!

L'AG de l'AS Tonic fut l'occasion pour la présidente Sandrine Pouget de remercier les personnes présentes, en nombre, qui signifiaient l'intérêt porté à l'association, puis de présenter un rapport moral très positif de l'année écoulée, aussi bien sur le plan des activités avec un panel varié de cours proposés pour adultes et pour enfants que sur celui des manifestations (fête des vendanges, initiation au piloxing au NCB2, stage street danse-zumba Halloween, aquabike aux Antilles de Jonzac, carnaval, sortie à l'Ange Bleu, 2 lotos et zumba plein air).

Elle a ensuite rappelé que l'AS Tonic en tant qu'association locale s'efforcerait de s'adapter au mieux à la demande du milieu rural pour proposer pour la nouvelle saison des cours aussi variés que possible, mais gu'avant tout elle avait besoin de « forces vives » pour fonctionner et maintenir un certain dynamisme.

Élection du nouveau bureau :

Le nouveau bureau se compose de 3 nouvelles personnes, accueillies avec joie et plaisir par l'équipe en place:

Présidente : S. Pouget Vice Présidente: C. Buil Trésorier : A. Pury

Trésorière adjointe : K. Charles

Secrétaire : M. Giet

Secrétaire adjointe : N. Soulet

Pour finir le trésorier, Alexandre Pury, a présenté un excellent bilan financier de l'association.

L'AG s'est terminée par un superbe buffet dinatoire préparé par le traiteur Gaellarno de La Barde. Merci à



Gaëlle et Arnaud de nous avoir régalé!

Jeudi 14 juillet, lors de la traditionnelle soirée moules-frites organisée par le comité des fêtes de Saint-Aigulin, l'AS Tonic avait confié la représentation de Zumba à Karine Zumba et son équipe, ce fut pour quelques-unes de nos membres, l'occasion de partager quelques danses avec cette équipe toujours très agréable et dynamique! Merci Karine!



C'est la rentrée 2016/2017! Vive le sport!

Les cours ont repris la semaine du 12 septembre, à la salle du dojo, avec 2 nouvelles animatrices :

Sylvie Conte, que beaucoup d'entre vous connaissent déjà, de par sa longue expérience en gymnique et en expression corporelle à La Roche-Chalais.

Elodie Nicou, coach sportif au NCB2 Coutras

Programme des cours adultes :

Lundi 18h-19h: cours de gym d'entretien avec

Svlvie

Mercredi 19h-20h : cours de Fit'Tendance avec Elodie

Jeudi 18h-19h : cours de gym dynamique avec Nathalie

Programme des cours enfants : que des nouveautés! RDV le mercredi après-midi.

15h-16h : expression corporelle avec Sylvie (enfants primaire)

16h-17h : expression corporelle avec Sylvie (enfants collège lycée)

17h30-18h30 : Fit'Kids avec Elodie (7-11 ans)

Renseignements: 06.88.61.28.62

Date(s) à retenir :

Samedi 15 Octobre : loto de l'AS Tonic au foyer municipal de Saint-Aigulin, venez nombreux!

La Vie associative

Alliance Saint-Aigulinoise, toujours en action

La saison estivale de l'ASA s'est terminée sur une note positive. Cette année encore le vif succès rencontré par les marchés nocturnes a permis, dans le cadre privilégié des bords de Dronne, de faire se rencontrer voisins, amis et de connaître de nouveaux venus. Tout ceci ne serait pas possible sans la qualité de nos exposants, l'efficacité de nos bénévoles et l'aide de la municipalité, sans oublier bien sûr les « visiteurs ». Que tout le monde en soit remercié!

Avec notre action de soutien au marché du samedi matin qui s'est déroulée le 10 septembre, c'est l'économie locale et le travail de nos commerçants Saint-Aigulinois que nous avons voulu promouvoir. N'oublions pas que « nos emplettes font nos emplois

Notre commune compte 37 commerçants et 27 artisans qui sont présents auprès de nous chaque jour et que nous devons aider par nos choix de consommation.

Nos projets pour l'avenir :

- Tout d'abord le **Marché de Noël** qui se déroulera **le** 10 décembre, avec un concours de « LA PLUS BELLE **LETTRE AU PERE NOEL** » ouvert aux enfants jusqu'à 8 ans. Lettre à déposer avant le 5 décembre dernier délai, à l'intérieur du bureau de poste, dans une boîte à lettres prévue à cet effet. Après photocopie, celle-ci sera transmise directement au bureau du Père Noel. Ne pas oublier de mentionner en haut à gauche, votre nom, prénom, âge, adresse et n° de tel.



Un jury composé de membres de l'ASA, de l'Éducation Nationale et de la petite enfance, avec remise désignera les gagnants, récompenses le samedi 10 décembre lors du marché de Noel.

- Une exposition avec les « Meilleurs Ouvriers de France» au printemps 2017 dont nous vous reparlerons plus tard.

Bel automne à tous!

Club de Natation



La saison 2016 est terminée. Voici les activités du club durant le mois de juillet et aout.

Cette année soixante-dix nageurs ont participé régulièrement aux six rencontres organisées par les clubs de Réaux, Chevanceaux, La Roche Chalais et Saint-Aigulin.

Grâce au travail réalisé par Robert Mazari au cours des entraînements, mais aussi aux qualités et au sérieux de tous les nageurs, Saint-Aigulin a remporté les six compétitions. Le soleil étant présent à chaque rencontre, les nageurs et les parents étaient très nombreux.

De plus le club a organisé, un voyage à Aqualand, une sortie VTT et marche suivi d'un pique-nique et après midi piscine, un pot de fin de saison, ainsi que quatre lotos.

club remercie les nageurs pour comportement exemplaire durant ces mois d'été, et souhaite à tous une bonne rentrée.



Karaté Club: A vos kimonos!

Début de saison pour le Karaté club de Saint-Aigulin. Stages et activités en prévision.

La 23^{ème} saison a démarré le 9 septembre, le SAKC se prépare déjà pour des stages de perfectionnement prévus pour l'année ainsi qu'à diverses activités: téléthon, stages self défense, body karaté et lotos.

Le club avec sa reconnaissance officielle **« label solidaire»**, vise à soutenir les structures qui œuvrent en faveur des publics prioritaires (jeunes issus des zones urbaines sensibles, personnes handicapées, public féminin, seniors ...).

Le dojo est ouvert à tous ceux qui souhaitent s'initier, reprendre ou se perfectionner à cet art martial traditionnel venu d'Okinawa, avec l'équipement nécessaire pour vous accueillir. Cette activité mentale et permettra de physique, vous développer l'endurcissement et la maîtrise de soi tout en pratiquant la self défense et le combat dans un cadre réglementé, dans le respect et la tradition. Afin de parfaire cet enseignement, Jean Christophe a participé au stage mondial à Naha sur l'île d'Okinawa au Japon cet été. Ce long voyage permet d'apporter au club les valeurs morales et physiques de notre pratique. Les Japonais vivent dans le respect des valeurs, qui pour des





Européens peut nous sembler anachronique, mais qui est très efficace et appréciable.

La section Body Karaté encadrée par une fédération et un enseignant diplômé est une réussite. Votre cotisation vous permet d'avoir une licence et les avantages associatifs. Renseignez vous ou venez essayer. Trois cours d'essais sont offerts. Vous aurez des courbatures, vous transpirerez, mais vous apprécierez tellement les bienfaits cardiovasculaires, musculaires et d'étirements que vous reviendrez.

La section enfant est ouverte tous les vendredis de 18h15 à 19h30. La discipline, les règles de vie et la pratique en communauté en plus des activités sportives y sont enseignées. L'âge minimal des participants est de 8 ans.

Les horaires :

Section Body Karaté : Le lundi de 19h15 à 21h00 Karaté adultes : Le mardi de 19h00 à 20h00, le vendredi

de 19h30 à 20h00

Karaté enfants : Le vendredi de 18h15 à 19h30

Contacts: Christophe Jonges – Enseignant: 06-51-84-83-40

Jean-Christophe Landreau – Enseignant enfant : 06-06-45-59-70

Le site internet : http://staigulin.karate.free.fr

Yoga & Pilates

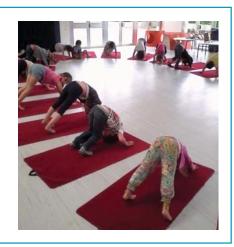
Votre nouvelle salle de yoga et de Pilates à ouvert au mois de Mai. Des nouveaux cours sont assurés. N'hésitez pas à consulter le blog, yogapilates.canalblog.com

Pour cette rentrée, en nouveauté des cours de yoga pour vos enfants sont proposés.

Les mercredis après-midi, pour

les primaires, de 14h30 à 15h30 Pour les maternelles et C.P, de 15h45 à 16h30.

Pour plus d'infos : contactez Amélie au 06 85 26 02 70 Page Facebook : **Yoga et Pilates St Aigulin**



AssociationLes Enfants de l'école Jean Ferrat

21

La Vie

associative

Depuis quelques jours, les enfants des classes de l'école élémentaire Jean Ferrat peuvent profiter dans leur cour d'une structure de jeux composée d'un toboggan et de deux cabanes. La structure a été entièrement financée par l'association pour un montant de 5.200 EUR.

Nos prochaines manifestations (sous réserve) :

- 6 novembre : Bourse aux jouets
- 20 novembre : Marché artisanal de l'association
- 10 décembre : Marché de Noël de l'ASA (vente de gâteaux et décorations de Noël faites par l'association).
- Au printemps: Bourse aux livres, CD, DVD, vinyls...
- 2 Lotos (les dates ne sont pas encore fixées).

De plus, nous serons cet hiver tous les samedis sur le marché de Saint-Aigulin pour la vente de crêpes. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.



Nous avons besoin de parents bénévoles, alors venez rejoindre l'association.

Contact: Pascal QUÉVAREC 06 82 23 29 15

Pas et Galop en Saintonge boisée

À Saint-Aigulin les 22, 23 et 24 JUILLET 2016 a eu lieu le 14ème Rassemblement National EQUILIBERTÉ

Après de longs mois de préparation et deux semaines intenses d'installation sous la canicule, 37 bénévoles ont accueilli les randonneurs équestres venus de toute la France et quelques uns de Belgique.

Au total : 380 chevaux dont 58 attelages ont parcouru pendant ces trois jours des circuits balisés aux alentours de Saint-Aigulin, découvrant ainsi la Haute Saintonge boisée et son patrimoine.

Le samedi soir, après les allocutions de M. le Maire et de M. le Président de la Fédération Nationale

EQUILIBERTÉ, les 580 convives se sont rassemblés sous un grand chapiteau pour le diner de gala. Ce fut l'occasion d'échanges et de rencontres jusque tard dans la nuit.

Durant ces trois jours l'ambiance fut bonne et sympathique et tous sont repartis satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé par la Municipalité, ainsi que par les habitants de Saint-Aigulin et par les organisateurs bénévoles.

Rendez-vous a été pris pour le 15ème Rassemblement National EQUILIBERTÉ en juillet 2017 à Vimoutiers (Orne).

Amicale des Pêcheurs

Jeudi 14 juillet, dès 7 heures, la GUINGETTE était en effervescence avec l'inscription d'une trentaine de pêcheurs pour le traditionnel concours de pêche amical. Après le tirage au sort et l'explication des sites en bordure de la DRONNE, le bas du village vacances et les peupliers, chacun rejoignait son poste afin de préparer son matériel. A 8h55, amorçage et 9h coup de départ pour 2h de compétition. Dès 11h commençait la pesée avec aussitôt la remise à l'eau des poissons capturés. Retour à la GUINGUETTE pour classer les concurrents.

Premier: M. BERNARD Patrick de Périgord Pêche Passion avec 5kgs 380, un beau lot de brèmes dont une d'1kg 320, 2ème: M. BLANCHET Gilbert de Libourne avec 2kgs 900, 3ème: M. ARNOUIL Jean Claude, d'ABZAC avec 2kgs 300. Suivait la distribution des coupes, au premier du concours, au premier Aigulinois M. GANIVET Pascal, au premier enfant ARNOUIL Yann d'ABZAC et une très belle fleur à la première femme, Mme WALLET Béatrice classée 9ème. Le pot de l'amitié clôturait cette très belle et amicale matinée. Merci à M. CHIRON Alain, Maire pour son



intervention, à ses adjoints, à GAMMVERT, à M. CARRE Alain et les ETS. JAUMOUILLE, sans oublier tous les concurrents dont le fair play et la bonne humeur sont la récompense de nos efforts. Bonnes rentrées à tous après, nous l'espérons, de bonnes vacances.

Les P'tites Canailles

Après une seconde année bien remplie (Cide ta chambre, 2 lotos, marché de noël, thé dansant ...) l'association clôture l'année avec la fête de l'école qui a ravie les petits mais aussi les grands.

L'association proposait plusieurs jeux comme le chamboule tout, la pêche aux canards, une structure gonflable, un atelier maquillage et la traditionnelle pêche aux cadeaux. Les membres de l'association avait également crée une « fan zone » pour l'occasion. Un ballon euro 2016 a été remporté.

Le tout ponctué d'un spectacle offert par les enfants et les enseignants, bien sûr, buvette et barbecue étaient de la partie.

Lors de cette soirée, l'association a remis un chèque de 5.000 euros à l'école pour le financement des voyages scolaires à venir et l'achat de matériel pédagogique. Une somme de 1.100 euros avait préalablement été donnée pour l'achat de matériel de psychomotricité.

Soit un total de 6.100 € cette année.

L'association remercie encore les parents, l'équipe enseignante, les agents municipaux de l'école et les intervenants du périscolaire ainsi que la municipalité qui ont contribué à l'élaboration de cette soirée bien réussie. En tant que président je tiens à remercier les membres de l'association pour leur participation active tout au



long de l'année : Anne, Karine E, Claude, Séverine et Nicolas, Lucie, Olivier et Romina, Sophie, Carine A.

Ces manifestations ne sont réalisables qu'avec la participation de parents bénévoles au sein de l'association. Nous vous espérons nombreux à venir nous rejoindre pour cette nouvelle année qui débute.

Nous souhaitons une bonne rentrée aux élèves ainsi qu'à l'équipe enseignante.

Comité des fêtes et Inter associations

- Fête de la musique et animations du 24 juin

Pour animer un peu plus la soirée, le comité a organisé un spectacle de Funambule, malgré la pluie de l'après-midi, David Delporte a présenté tous les exercices prévus au programme et son show fut apprécié par le public. Les majorettes et les enfants présents ont participé à la retraite aux flambeaux suivie d'un petit spectacle et clôturée par le feu de la Saint-Jean offert par l'A.S.A.

La soirée s'est terminé tardivement car Blue Night et son équipe ont mis une sacrée ambiance Merci à tous les intervenants, David Delporte, les employés communaux, les majorettes, l'A.S.A., la Cave Aigulinoise de Sabrina, Blue Night qui ont aidé le comité à produire cette belle soirée.

Bal des collégiens

Belle animation de Christophe et Dimitri Ranchou pour ce bal, beaucoup d'élèves et super ambiance.

- Soirée moules frites

Un beau temps, beaucoup de convives au repas, belle prestation de zumba Karine, super feu d'artifice et bonne animation de Disco Mobile pour le bal populaire.

- Soirée Cagouilles

C'est sous une forte chaleur que s'est déroulée la



journée, beaucoup de participants au repas, beau spectacle de majorettes, super feu d'artifice et très belle animation encore de Blue Night.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui participent à nos manifestations.

Bravo à tous les bénévoles qui travaillent afin que ces soirées soient une réussite.

Manifestation à venir

- Fête des vendanges 1 et 2 Octobre
- **Spectacle de Noël** pour les enfants des écoles Maternelle et Élémentaire en Décembre.



ADMINISTRATION

ADMR SAINT-AIGULIN

Mme CASTILLO Céline 58 rue Victor Hugo Permanence à Saint-Aigulin : Le lundi et jeudi matin de 14h à 17h 05.46.70.09.97 Permanence à Saint-Martin d'Ary :

05.46.04.45.97 Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Du lundi au vendredi de 8h à 12h Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

ASSEDIC

www.assedic.fr et le 3949

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Dept 17)

Plus de permanence à Montguyon Mairie de Montendre : jeudi de 13h30 à 16h30, Point Internet : Visio accueil Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES Ouvert de la padi qui incidi de Ob à 12b

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h

CONCILIATEUR

M. François CASTEL assure une permanence le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h au Point Public du Mairie de Montguyon. Renseignements: 05.46.04.01.45

MISSION LOCALE de HAUTE-SAINTONGE

Julie LETOURNEUR - 06 31 71 12 95 Conseillère en insertion sociale et professionnelle Mardi et jeudi - Saint-Aigulin : 05.46.49.01.79 Lundi et vendredi - Montguyon : 05.46.86.47.08 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

• SÉCURITÉ SOCIALE :

• C.P.A.M.

4 rue René Cassin, 17114 Saintes Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE Route de Royan - Montguyon : 05.46.49.27.77

SERVICE SOCIAL

Mme COVET-LE PIERRES Brigitte sur RDV, Secrétariat de Montendre : **05.46.49.27.77** Permanence Saint-Aigulin, 56 rue Victor Hugo : le jeudi de 13h30 à 16h30 Permanence Mairie Cercoux : Le mardi de 9h à 12h sur rendez-vous.

SERVICE SOCIAL M.S.A.

M. POQUIN Didier Antenne de la D.T.A.S. Avenue de Royan, 17130 Montendre 05.46.49.25.11 ou 05.46.49.27.77

V.I.E.

Antenne de Saint-Aigulin 58 rue Victor Hugo: 06.03.31.32.54 Conseillère en insertion: Marie-France GUENON Antenne de Montguyon 32 rue de Vassiac: 05.46.041.08.69

VIE PRATIQUE

CABINET DENTAIRE

2 place Jules Ferry M. ROQUES Louis: **05.46.04.83.81** M. OULD MOHAMED SALEM Mohamed **05.46.04.80.27**

CABINETS INFIRMIERS

CUSINTINO Thierry et DUBUC Jean-Marie 44 avenue de Saintonge : **05.46.48.06.58** Soins au cabinet sur rendez-vous

Mme ROQUES Marie-Hélène 15 avenue Georges Clémenceau 05.46.04.28.97 - 06.85.05.06.70 Soins au cabinet sur rendez-vous

Mme CARBONNET Patricia : 6-80-33-08-08 16 rue Jean Jaurès - Soins à domicile

Mme LECACHER Marie: 06.03.81.14.33 Mme FISSIER Marie-Claude: 06.81.56.59.15 1 lot des Grands Champs - Soins à domicile

CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme JULLIEN Véronique 7 rue de la République Soins au cabinet sur rendez-vous Soins à domicile : 05.46.04.88.25

CABINET MÉDICAL

Docteurs LAGROGERIE-PUYOL et PETES Sandrine: 05.46.04.88.11

MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE, Mile SZÁNTÓ Andréa et M. BIGOT Xavier

3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

• MÉDECINS DE GARDE

05.46.27.55.20

En cas d'urgence seulement, faites le 15

OSTHÉOPATHIE

Mlle SZÁNTÓ Andréa et M. BIGOT Xavier 3 rue Victor Hugo: 05.46.04.80.29

POMPES FUNÈBRES

CIEL & TERRE : 05.46.70.63.47 QUANTIN FUNÉRAIRE : 05.46.04.89.06

PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre: 05.46.49.27.77

SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile 17270 Saint-Martin-d'Ary : **05.46.04.52.26**

SECOURS CATHOLIQUE

Permanence tous les jeudis matin Presbytère : **05.46.04.80.50**

■ TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L. Gérant BONDU Patrick: 05.46.04.80.36

TAX

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Conventionné SS 05.46.04.83.17 ou 06.70.12.84.65

VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire : Docteurs COENEN Katrien, DE WEER Koen et MASSONI Sabrina 35 ter avenue de Saintonge 05.46.04.83.66

NUMEROS UTILES

GENDARMERIE

Permanences à Montguyon Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15 Tél : **05.46.04.10.13** En dehors de ces heures, composez le **05.46.04.80.03**

LA POSTE

Du lundi au vendredi : de 9h15 à 12h15 et de 14h à 16h45 Le samedi : de 9h à 12h

MEDIATEUR de la REPUBLIQUE

M. Michel DUCOURE Annexe du Conseil Général 72 - 74 Cours Paul Doumer - Saintes Le Mardi et Mercredi : de 9h à 12h Tél : **05.46.97.55.15**

POMPIERS

Faites le 18. Portable le 112

• S.O.S. Essaims

• Léger Destruction Montguyon - 06.60.05.71.03

• Claude Gombaud

Le Fieu - **06.09.79.01.90**

DERATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais Tél. : **05.53.91.46.09**

• DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél: 05.46.70.43.64



PHARMACIE FORT

10 av. G. Clémenceau - 17360 Saint-Aigulin Tél : **05.46.04.80.32**

PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais Tél : **05.53.91.42.47**

PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye Tél : **05.53.90.42.08**

PHARMACIES DE GARDE:

www. **3237.**fr

Gratuit

ou le **3237**

Numéro Audiotel : 0,34€ TTC / min





Etat civil

(jusqu'au 13 septembre 2016)

NAISSANCES

Néant

MARIAGES

LUCAS Luigi Gino et DUQUEYROIS Chloé Laura Gaëlle le 25 juin 2016

RICHARD Jérôme et DUFOUR Sandrine Natacha le 9 juillet 2016

FROUSTEY Jérôme et LANDRODIE Elfie le 16 juillet 2016

DUMON Jean-Jacques et RATIE Françoise le 16 juillet 2016

CHAILLAT Nicolas et LAGRANGE Aurélie Vanessa le 23 juillet 2016

FARMANEL Rudy Serge et LEQUEN Marjolaine Colette Nathalie le 06 août 2016

BEILLOUET Jean-Yves René et LAVAL Laëtitia le 20 août 2016

DÉCÈS

BORNANT Madeleine Jeanne née VILLEGER

décédée le 20 juin 2016 à l'âge de 87 ans

GABARD Léone Henriette née MAURICE

décédée le 20 juin 2016 à l'âge de 88 ans

BOSSION Marcel

décédé le 21 juillet 2016 à l'âge de 74 ans

VINCENT Marie Henriette née MAROIS

décédée le 3 août 2016 à l'âge de 96 ans

ROCA-TUBAU Luisa née RAMIREZ-LEAL

décédée le 2 septembre 2016 à l'âge de 84 ans

BERTHON Josette née MANON décédée le 3 septembre 2016

à l'âge de 75 ans

LUCAS Serge décédé le 06 septembre 2016 à l'âge de 88 ans

BLOIS Claude décédé le 13 septembre 2016 à l'âge de 74 ans



OCTOBRE

Lundi 31 octobre : Soirée Halloween

Foyer Municipal - AS Tonic

NOVEMBRE

Dimanche 6: Bourse aux jouets

Foyer Municipal - Les Enfants de l'école Jean Ferrat **Vendredi 18 :** Soirée choucroute - Foyer Municipal

Dimanche 20 : Marché artisanal

Foyer Municipal - Les Enfants de l'école Jean Ferrat

Samedi 26 : Soirée Sainte-Barbe

Foyer Municipal - Amicale Sapeurs-Pompiers

DÉCEMBRE

Samedi 3: Téléthon

Dimanche 4: Bourse aux jouets Foyer Municipal - Les P'tites Canailles

Samedi 10 : Marché de Noël - Pl. de la Victoire - ASA

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

LOTOS (les samedis - sous réserve de modifications)

OCTOBRE

15: loto de l'AS Tonic 22: loto du Sporting Club 29: loto du Karaté Člub

NOVEMBRE

05 : loto du Collège 12 : loto de la Pétanque 19 : loto de l'école maternelle

DÉCEMBRE

03 : loto de l'école élémentaire

10: loto du Football Club 17: loto de la Chasse

Les messes d'automne et d'hiver

Les samedis à 18h30 et les dimanches à 10h30

OCTOBRE

Samedi 1er : : La Clotte

Dimanche 2 et 9 : Saint-Aigulin Samedi 15 : Saint-Martin-de-Coux Dimanche 16 et 23: Saint-Aigulin

Samedi 29 : La Genétouze Dimanche 30: Saint-Aigulin

NOVEMBRE

Mardi 1er : Saint-Aigulin Mercredi 2 : Saint-Aigulin Samedi 5 : Le Fouilloux

Dimanche 6 : Saint-Aigulin

Vendredi 11: Saint-Martin-de-Coux

Dimanche 13 : Saint-Aigulin

Samedi 19 : La Barde

Dimanche 20 et 27 : Saint-Aigulin

DÉCEMBRE

Samedi 3 : La Clotte Dimanche 4 : Saint-Aigulin

Dimanche 11: Saint-Martin-de-Coux

Dimanche 18 : Saint-Aigulin

Samedi 24 : Veillée Noël - St-Aigulin Dimanche 25 : Noêl - Saint-Aigulin

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin. Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.



Mairie de Saint-Aigulin 1 rue Victor Hugo - 17 360 SAINT-AIGULIN Tél : 05.46.04.80.16 - Fax : 05.46.04.88.13 Courriel: st.aigulin@mairie17.com

Pour plus d'infos : www.saint-aigulin.fr